

**Décision n° 15274 du 16 décembre 2020
portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général
de la gendarmerie maritime**

NOR : INTJ2032397S

Le commandant de la gendarmerie maritime,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision n° 14533 du 2 décembre 2020 (NOR : INTJ2032386S),

Décide :

Article 1^{er}

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1^{er} janvier 2021 :

Duburquoy	Régis	NIGEND :	125 598
------------------	-------	----------	---------

Article 2

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1^{er} janvier 2021 :

Podeur	David	NIGEND :	188 259
---------------	-------	----------	---------

Article 3

Le maréchal des logis-chef dont le nom suit est promu au grade d'adjudant le 1^{er} janvier 2021 :

Prisco	Yannick	NIGEND :	123 368
---------------	---------	----------	---------

Article 4

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} janvier 2021 :

Even	Katell	NIGEND :	237 756
Bocquillon	Kévin	NIGEND :	335 363
Dufour	Vincent	NIGEND :	340 994

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 16 décembre 2020.

Le général,
commandant la gendarmerie maritime,
G. Grimaux